

Liste des participants	
Mr Roger MAGOY	Délégué de l'éducation nationale
Mme Marie-France BREGUET	Conseillère Municipale Commission des affaires scolaires
Mme Corinne JOSSE	Responsable des affaires scolaires et périscolaires
Mme Françoise LAVIGNE	Directrice et enseignante (petite section) PS
Mme Corinne MONTREER	Enseignante (moyenne section) MS
Mme Sylvie NABAÏS	Enseignante (petite et moyenne sections) PS et MS
Mme Karine JONQUET	Enseignante (moyenne et grande section) MS et GS
Mme Céline LACOUR	Enseignante (grande section) GS
Mr Fabien SOREAU	AAPEH
Mme Sandrine LEVESQUE	AAPEH
Mme Karine GROUT	FCPE
Mme Elodie CHARTON	FCPE
Mme Carine BALLIAUT	PEEP

1. SUIVI DES TRAVAUX D'ENTRETIEN

Report des peintures des salles de classes du rez-de-chaussée en 2014 par manque de budget. La réfection du couloir devrait être maintenue sur cette année.

Demande de fermeture du portail. Cette demande traîne alors que des problèmes de sécurité se posent (accès direct à la rue). Cette demande a été votée au budget 2013 de la ville avec la mise en place d'un visiophone.

Requête pour le prochain exercice : demande sur le besoin d'une réfection complète des sanitaires.

Mme Lavigne veut que les services techniques se déplacent afin de constater la vétusté des sanitaires, les fuites et les odeurs. Les représentants des parents soutiennent cette demande.

2. PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité) : Retour sur la mise en situation

Pour rappel du précédent CR, il s'agit d'une mise en situation permettant de tester l'ensemble des dispositions à prendre en cas d'accidents majeurs (intempéries, risques chimiques, terrorisme...).

L'exercice concernait une mise à l'abri simple en cas de grosses intempéries.

Les enfants sont restés calmes et ont apprécié ce moment « particulier ».

Si tout s'est bien déroulé, cette journée a permis de noter quelques points d'amélioration :

- Le nombre d'enfants par classe : 2 maîtresses sont prises avec leur rôle de liaison et de coordination ce qui laisse 3 classes pour une enseignante. Le contrat des ATSEM interdit à ces dernières d'être seules avec les enfants. Les parents d'élèves suggèrent pour ce genre d'occasion très exceptionnelle, qu'elles prêtent éventuellement main forte à l'équipe enseignante en gardant une classe (elles sont seules avec les enfants lors de la pause méridienne) ou qu'elles assurent le rôle de liaison ?
- Si un confinement complet s'avère nécessaire, les aérations basses derrière les radiateurs ne peuvent être calfeutrées. La norme impose également de respecter un volume de 1m³ d'air par enfant.
- L'exercice sera à renouveler de préférence sur la période de janvier qui est moins chargée.

3. BILAN SUR LES FESTIVITES DU DERNIER TRIMESTRE

a. Carnaval

Le carnaval a été un succès, les enfants ont participé avec enthousiasme. Le défilé a été parfaitement encadré par la police municipale et les parents accompagnateurs. La pluie n'a pas permis de prolonger le moment avec les parents.

Le seul bémol reste que l'équipe enseignante a difficilement pu compter sur les parents dans l'aide à la confection des costumes.

b. Spectacle

Le spectacle a été très apprécié des parents. Les mesures réfléchies pour l'organisation et le bon déroulement de cet événement ont été efficaces et chacun a pu profiter du moment. Les parents souhaitent remercier l'équipe enseignante pour tout leur investissement dans la réussite de la chorale.

c. Kermesse

Le Chiffre d'affaire de la Kermesse est sensiblement le même que l'an dernier. Elle a rapporté 1838,50€ pour environ 600€ d'investissements (nourriture et lots) : les bénéfices s'élèvent autour de 1200€.

Tout le monde a pu apprécier le renouveau de cette année avec la mise en place de nouveaux stands repensés en fonction du thème du moyen-âge.

Au vu du travail réalisé par l'équipe pédagogique, les maîtresses souhaiteraient que les parents jouent davantage le jeu lorsqu'ils sont sollicités et se mobilisent davantage : seuls 8 parents sont venus à la réunion préparatoire et peu se sont déguisés le jour de la Kermesse. L'équipe remercie les parents qui sont venus en nombre la veille de l'évènement pour aider à la mise en place.

4. BILAN SUR LE PROJET D'ECOLE AXE SUR LE THEME DU MOYEN-AGE

Le thème a fortement motivé les maîtresses au niveau de la créativité et de tous les sujets en découlant : l'architecture, la nourriture, l'écriture, les chants, les contes, les classes sociales, l'habillement ont été abordés et l'année se terminera avec le bestiaire.... Elles ont eu le sentiment d'effectuer un vrai travail d'équipe pour faire vivre l'ensemble de l'école.

Tous les enfants ont complètement adhéré à ce thème et étaient très enthousiastes dans les travaux qui leur ont été demandés : Le souvenir de cette vie au Moyen âge leur servira surement pour rattacher des connaissances demandées dans les classes élémentaires (Vocabulaire, personnages, ...).

Pour illustrer le thème, des sorties ont été programmées et ont été très appréciées des enfants : une sortie commune à Provins en septembre 2012 et chaque classe a pu se rendre à Vincennes (hors classe Karine).

5. PREVISION RENTREE 2013

a. Nombre d'enfants

Le 17 juin 2013, le nombre d'inscrits pour la rentrée de septembre 2013 est de 142 élèves (environ 45 élèves sur chaque niveau...)

b. Date et heure de la rentrée

La rentrée s'effectuera le mardi 3 septembre 2013 en 2 temps :

- 8h30 pour les Moyennes et Grandes Sections
- 9h30 pour les Petites Sections.

c. Nombre de classes et répartition des niveaux

5 classes avec la même répartition de niveau que cette année soit :

- Classe Petite Section : Françoise Lavigne
- Classe Petite/Moyenne Section : Sylvie Nabais
- Classe Moyenne Section : Corinne Montrreer
- Classe Moyenne/Grande Section : Karine Jonquet
- Classe Grande Section : Céline Lacour

d. Nombre d'animateurs et garderie

Le nombre d'animateurs et les horaires d'accueil de la garderie resteront inchangés.

e. Nouveau système de gestion des retards

Après une amélioration constatée suite à la mise en place de la fermeture des portes à 8h30, des retards sont de nouveau constatés (une douzaine d'enfants sont systématiquement retardataires). A ces retards s'ajoutent une agressivité des parents fautifs envers le personnel. Ces attitudes ne sont plus acceptables aussi un nouveau système élaboré en collaboration avec l'inspectrice d'académie sera mis en place dès la rentrée prochaine.

Chaque parent déposant son enfant après la fermeture des portes devra signer un cahier de retard. Après 3 notifications dans ce cahier, l'inspectrice convoquera les parents afin de les sensibiliser sur les règles en collectivité avec un rappel à la loi.

Cette nouvelle procédure sera ajoutée dans le règlement intérieur de la rentrée 2013.

Pour votre information, l'accueil dans les classes par les enseignantes n'est pas une obligation, elles prennent sur leur temps personnel le matin pour accueillir nos enfants dans de bonnes conditions. C'est parfois aussi le moment pour les parents d'échanger avec l'enseignante et nous perdrons sûrement un côté convivial si, comme d'autres écoles, nous faisions un accueil collectif.

6. RYTHMES SCOLAIRES EN 2014

a. Retour du formulaire sur toutes les écoles de Houilles

Très forte participation avec 84.3% de retours sur le formulaire distribué courant mars pour l'ensemble des écoles ovilloises. Concernant notre école, 83% des parents ont répondu.

Il ressort de ce sondage que 80% des parents souhaitent que la demi-journée supplémentaire soit le mercredi matin. (12% pour le samedi et 8% sont indifférent sur la journée arrêtée)

Dans ce constat, on note :

- 85% des enfants se restaurent à la cantine.
- 63% des enfants ont des activités extra-scolaires.
- 72% des élèves en maternelle vont à la garderie (41% en études surveillées pour les élémentaires)
- 39% des enfants fréquentent les centres de loisirs du mercredi.

Ce sondage permet aussi de faire remonter un souhait des parents d'aligner à 18h30 la fin des garderies et des études surveillées pour toutes les écoles de Houilles.

Fort de ces constatations, Monsieur le maire, lors d'une réunion faite fin mai avec les représentants de parents d'élèves pense opter pour le mercredi matin. Cette demi-journée arrêtée, il reste de nombreuses problématiques à résoudre (Locaux, animateurs, activités proposées, etc...). Un comité de pilotage composé des différents acteurs (corps enseignant, parents, services municipaux, associations sportives et culturelles...) est mis en place.

Le rétro-planning a été communiqué : Fin décembre, la mairie présentera son plan définitif et les actions seront déroulées à partir de cette date pour la mise en place de cette réforme à la rentrée 2014.

b. Suivi de la mise en place

Le maire souhaite allonger le temps de la pause méridienne (réunion avec le corps enseignant). Les enseignants n'y sont pas favorables pour 3 raisons :

- C'est la période de la journée la plus accidentogène,
- Plus la pause dure, plus le retour au travail est difficile car les enfants sont très énervés et excités,
- Découper le temps en rajoutant 15 mn le matin, 15 minutes le midi ne permet pas une mise en place d'activités différentes de ce qui se fait aujourd'hui.

L'équipe enseignante propose 2 solutions :

- Soit une augmentation de la matinée sur 5 jours : 8h30 à 12h (au lieu de 11h30 actuellement)
 - 3 après-midi de 14h à 16h
 - 1 après-midi de 14h00 à 15h30 (le mardi de préférence)
- Soit un système 2 jours / 2 jours avec :
 - Le lundi et le jeudi : 8h30 à 11h30 et 13h30 à 15h30
 - Le mardi et le vendredi : 8h30 à 11h30 et 13h30 à 16h
 - Le mercredi 8h30 à 11h30.

Pour les activités sur le temps libéré, la mairie est en lien avec les associations mais rien n'est encore défini. Les locaux pour dispenser les activités sont à définir, ils seront à proximité des écoles. Autour de Casanova, il n'y a pas de structure...

c. Retour sur entretien association parents d'élèves et Mme LE GALL inspectrice de circonscription

Les associations de parents d'élèves ont été reçues par Mme Le Gall pour évoquer les non-remplacements lors d'absence ponctuelle des maitresses. Actuellement les personnes qui devraient être affectées sur les remplacements de courte durée sont sur des remplacements d'absence de longue durée. L'inspectrice a écouté les problèmes engendrés par ces absences sur les classes concernées et les répercussions sur l'ensemble de l'école. Le problème reste insoluble car elle n'a pas le budget nécessaire. L'année prochaine, 70 enseignants seront recrutés sur les Yvelines mais ils seront essentiellement affectés à l'enseignement élémentaire. Il n'y aura donc pas de changement prévu concernant ces remplacements.

7. DIVERS

- La date de réunion d'accueil pour la rentrée 2013 aura lieu le deuxième vendredi, soit le 13 septembre 2013.
- La demande a été refaite pour qu'un agent de la police Municipale sécurise les abords de l'école. La Mairie n'a pas le personnel mais propose qu'une campagne de verbalisation soit mise en place ponctuellement afin que les conducteurs indélicats arrêtent de se garer sur les trottoirs et d'empêter sur les passages piétons.
- Un renouvellement du car municipal est prévu pour répondre aux nouvelles normes. Celui-ci sera de 50 places ne permettant toujours pas les sorties à 2 classes (environ 60 élèves plus les accompagnateurs).
- Les parents trouvent que les actions mises en place pour la découverte de la classe de CP par les grandes sections sont rassurantes : repas au self et partage en petit comité d'un moment de vie de classe des CP. Les enfants ont apprécié.

Bonne vacances à tous